



Renoncer a une promesse de vente

Par **karine27**, le **18/06/2013 à 22:06**

nous avons fait une promesse de vente pour acheter un terrain pour faire faire construire une maison mais nous nous sommes aperçu que juste a cote cache derriere une haie se trouvait une station d epuration appartenant a une entreprise nous ne voulons plus de ce terrain est ce un vice cache peut on renoncer? merci de nous repondre car nous sommes tres inquiets